

# BROCANTE DE GURY

Samedi 6 juin 2026

De 17h00 à 22h00

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

## BULLETIN INSCRIPTION « PARTICULIERS »

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code Postal ..... Commune .....

Téléphone ..... Mail .....

PIECE D'IDENTITE (joindre obligatoirement photocopie recto-verso)

Nature de la pièce ..... Numéro .....

Date et lieu de délivrance .....

TARIFS : 3 mètres gratuits puis 2 € du mètre

Nombre de mètres ..... X      € = ..... Euros

Règlement exclusivement par chèque à l'ordre du comité des fêtes de Gury.

Réservation par mail : [comitedesfetesdegury@gmail.com](mailto:comitedesfetesdegury@gmail.com) Clôture des inscriptions le 03 juin 2026.

Je soussigné (e) déclare sur l'honneur :

- Ma non-participation à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile 2026 (art R321-9 du code pénal)
- Ne vendre que des objets personnels et usagés (art .L310-2 du code du commerce)
- Ne pas être commerçant

Fait à ..... Le .....

Signature

Cette attestation, indispensable à l'organisateur sera jointe et transmise à la gendarmerie

## LISTE DES OBJETS A VENDRE

.....  
.....  
.....

## Ouverture du site à 16h00 pour les exposants

////////// REGLEMENT //////////

- 1- Ouvert aux particuliers et professionnels.
- 2- L'organisation buvette et restauration est réservé au comité des fêtes
- 3- Les inscriptions non accompagnées de leur règlement ne seront pas prises en compte
- 4- Éclairage public du site assuré. Électricité emplacement non fournie
- 5- Réservations suivant les textes en vigueur dans le département de l'Oise
- 6- **Groupe électrogène interdit**